

Théologie de l'innovation

Benoît Godin

Communication présentée dans le cadre des Mercredis scientifiques

Département de sociologie

Université de Montréal

16 octobre 2019

Résumé

La présente communication documente ce que le concept d'innovation doit à la théologie. En remontant à la Réforme, moment où le concept entre dans le vocabulaire quotidien - avec une connotation négative -, on tentera de dégager les concepts-clé qui définissent l'innovation à l'époque pour ensuite identifier les résidus ou survivances de la conception d'alors dans le concept moderne et hyperbolique d'innovation.

Je voudrais vous entretenir aujourd'hui d'un concept que nous utilisons tous quotidiennement : l'innovation. Toutefois, j'en parlerai en des termes qui vous sont peut-être étrangers. J'aime bien faire un petit test auprès de parents et amis et leur demander ce qu'est l'innovation. Dans la plupart des cas, on me répond spontanément : la technologie. Ce qui constitue une technologie demeure en fait bien flou — même pour les historiens, philologues et autres penseurs. Au fil du temps, le concept a oscillé entre techniques industrielle et connaissances sur lesquelles reposent ces techniques. J'ai récemment suggéré un troisième sens : un bien ou produit commercialisé reposant sur ces connaissances. Au contraire de la technologie, on sait instinctivement ce qu'il en est de l'innovation. Ou du moins, on croit le savoir. Cela fait depuis la Deuxième Guerre mondiale qu'une innovation est ainsi spontanément perçue comme une technologie. Déjà dans les années 1970, le concept d'innovation compris de cette manière était qualifié de « buzzword », c'est-à-dire, une expression à la mode.

Je voudrais aujourd'hui comprendre avec vous comment et pourquoi nous en sommes venus là. Car le concept, de même que son utilisation dans le discours quotidien, n'a pas toujours eu cette connotation. Le concept d'innovation est non seulement un concept politique, mais aussi un concept essentiellement contesté. Au cours de ma présentation, j'aurai recours à quatre outils intellectuels qui, s'ils n'ont pas guidé mes recherches au départ, à tout le moins, ils en décrivent bien l'objet. Premièrement, pour apprécier la valeur que nous attribuons aujourd'hui à l'innovation, il faut se pencher sur son *histoire conceptuelle*. Il s'agit ici de retracer l'origine du concept, la ou les significations et les usages qui se sont développés au fil du temps, et les discours qui ont été tenus au nom de l'innovation. L'histoire conceptuelle cherche à démontrer dans quelle mesure un contexte (croyances, idéologie) et son langage expliquent l'émergence d'un nouveau concept (ou la redescription d'un concept existant) — dans cas-ci, l'innovation —, et comment un contexte engendre diverses interprétations et contestations du concept.

La deuxième voie de lecture que je suggère est la *théologie politique*, terme inventé par Carl Schmitt en 1922. Dans un sens, l'innovation est aujourd'hui une religion. On a sanctifié un concept essentiellement politique et contesté. Le 20^e siècle a fait de l'innovation une orthodoxie. Celui qui n'innove pas est considéré comme rétrograde. « L'innovation est à coup sûr un cliché aujourd'hui », écrivait Jack Morton en 1971. « Tout le monde aime l'idée ; Tout le monde tente d'innover ». Mais ce n'est pas dans ce sens que la théologie politique s'avère essentielle à l'étude du concept.

Je voudrais soumettre l'idée que le concept d'innovation trouve ses racines dans la religion. Il arrive qu'un concept utilisé dans une sphère particulière — dans ce cas-ci, la sphère religieuse — voyage vers d'autres domaines, lesquels conservent ensuite, bien souvent sans qu'on le sache, des résidus ou survivances de la connotation originale. Je ne parlerai pas ici de sécularisation, qui aurait affranchi notre monde de la contrainte religieuse. Je préfère parler de désacralisation. Certes, la connotation moderne du concept d'innovation diffère totalement de la conception d'il y a 500 ans. C'est d'ailleurs ce qui distingue le concept d'innovation de plusieurs autres concepts politiques — qui doivent aussi beaucoup à la théologie — abondamment étudiés

en histoire intellectuelle ou histoire des idées. Dans un sens, il n'y a pas de linéarité ou progression dans l'histoire du concept d'innovation. Le concept a oscillé entre un sens négatif et positif, selon les époques : depuis une connotation politique et négative en Grèce antique, le concept a voyagé à la sphère religieuse, d'abord avec une connotation spirituelle et positive chez les Latins, puis négative pendant la Réforme. Le vingtième siècle donnera au concept une connotation essentiellement positive. Il n'y a pas de théorisation jusqu'à récemment, ce qui, peut-être, explique en partie l'absence de continuité. Il faudra pour cela attendre Jeremy Bentham au début du 19^e siècle, Gabriel Tarde à la fin du 19^e siècle, mais surtout le 20^e siècle. Avant cette période, l'innovation est de l'ordre des mentalités : ses manifestations prennent place dans le vécu et dans le discours quotidien. On ne ressent pas le besoin de théoriser. Ainsi l'essai sur l'innovation écrit par Francis Bacon en 1625 est-il resté lettre morte. Dans un deuxième sens cependant, il y a continuité. Comme je l'ai mentionné plus haut, on observe des survivances de la connotation originelle dans nos représentations actuelles.

En troisième lieu, je ferai appel au révisionnisme historique. Je dois ici avouer que mes recherches, amorcées il y a une dizaine d'années, ont émergé du constat que l'on ne trouvait pas de lectures historiques ni critiques du concept dans la littérature théorique sur l'innovation. Comment un concept si présent dans notre vocabulaire peut-il encore aujourd'hui ne disposer d'aucune historiographie, généalogie, philologie ou sociologie?

Dans un premier sens, le révisionnisme auquel je fais référence se rapporte à l'*économisme*. L'historiographie de l'innovation, si tant est que l'on puisse nommer ainsi des écrits qui n'en sont pas vraiment, associe le concept à l'économiste Joseph Schumpeter et le fait ainsi remonter aux années 1930-1940. Schumpeter est devenu le pape — un pape est infallible —, le pape, dis-je, de la littérature sur l'innovation. J'ai démontré dans d'autres travaux que Schumpeter n'est pas celui qu'il faut étudier pour comprendre l'innovation. Schumpeter a été ressuscité dans les années 1970. D'une part, ce sont les praticiens (ingénieurs, gestionnaires, décideurs publics) qui, dans les 1950-1960, ont donné corps au concept tel que nous l'utilisons aujourd'hui. D'autre part, c'est à la Réforme que le concept doit son apparition dans notre vocabulaire.

Dans un deuxième sens, je fais appel au révisionnisme pour dresser un portrait *critique* de l'innovation. La littérature actuelle est hagiographique. Elle adopte une sympathie sans équivoque pour l'objet étudié, pour employer les termes du sociologue Howard Becker. Le sociologue Everett Rogers parle, pour sa part, de biais pro-innovation. La littérature récente, qui se veut une contestation de l'innovation industrielle ou technologique, ne fait pas exception à la règle. Que l'on parle d'innovation sociale, d'innovation responsable ou d'innovation environnementale — pour ne nommer que quelques-unes des nouvelles étiquettes accolées à l'innovation —, on a toujours affaire à l'étude d'un concept considéré comme positif, voire superlatif.

Dès ses tout débuts, le concept d'innovation véhicule deux sens très différents. Le premier est politique. Pour les Grecs de l'âge classique, le concept se définit (implicitement, car on ne trouve aucune définition explicite du concept datant de l'époque; j'ajouterais qu'on doit toujours vérifier les traductions : selon le contexte, on abuse du concept en traduisant par innovation d'autres termes, tels changement) comme un changement introduit dans l'ordre établi, particulièrement dans l'ordre politique. Le concept, *kainotomia*, est composé de *kainos* et du radical *tom*, qui signifient respectivement « nouveauté » et « coupe ». L'innovation consiste en l'introduction d'une fracture dans le monde existant. Tel est l'usage littéral du terme que l'on relève chez Xénophon (la construction de galeries dans les mines). Pour les philosophes grecs subséquents, le concept revêt une connotation négative.

Lorsque la planification des jeux est prescrite et qu'elle garantit que les enfants joueront toujours aux mêmes jeux et aimeront toujours les mêmes jouets de la même manière et dans les mêmes conditions, les lois peuvent de ce fait demeurer inchangées; mais lorsque ces jeux varient et subissent des innovations [...] [les enfants] ne discernent pas les normes de bienséance et d'inconvenance établies (Platon. *Lois*, 797b).

Même une chose insignifiante peut causer des changements. Si, par exemple, les gens abandonnent un seul élément de leur constitution, ils en trafiqueront ensuite un autre un peu plus important l'esprit tranquille, jusqu'à ce qu'ils finissent par en trafiquer la structure entière [...] La configuration complète de la constitution [se trouve] altérée et passe [alors] aux mains des autorités qui [ont] entamé le processus d'innovation (Aristote. *Politique*, VI, 1307a).

Les conformistes du temps de la Réforme retiendront notamment d'Aristote l'idée que l'innovation s'immisce imperceptiblement, petit à petit, pour finalement tout bouleverser.

Un deuxième sens s'imprègnera dans la langue latine vers les 3^e et 4^e siècles de notre ère. *Innovo* véhicule une connotation spirituelle et positive. Tel est l'usage qu'on en fait dans la Vulgate. L'innovation consiste au renouvellement de l'âme, jadis souillée par le péché originel.

Crée en moi un cœur pur, ô mon Dieu, et **implante** [*innova*] en moi un nouvel esprit (Psaume 50, longtemps attribué à Salomon).

On empruntera cette connotation sur le plan légal également. Au Moyen Âge par exemple, les papes font usage du terme *innovatio* pour renouveler d'anciens édits, en rappeler l'existence et leur redonner vie.

Nous ne devons pas nous surprendre d'une telle polysémie dans le vocabulaire. Considérons par exemple l'invention, que nous distinguerons dans quelques instants de l'innovation. Le concept sera d'abord employé dans la littérature sur la rhétorique, puis dans le domaine des arts et des inventions techniques (ce que nous appelons maintenant « technologie »). Aujourd'hui, nous parlons d'invention dans le dernier cas, mais nous utilisons aussi le concept dans le sens de « fantaisie » : « ce que vous dites est pure invention ».

Je voudrais maintenant parler de l'innovation au temps de la réforme protestante en Angleterre. C'est à ce moment-là que le concept entre dans le vocabulaire quotidien, adoptant

une connotation négative. Pour nous, modernes, la Réforme est un acte ou un processus d'innovation, tout comme la Renaissance et la Révolution française. C'est là l'un des moments clés de l'histoire occidentale. À l'époque, il en est tout autrement. La Réforme est essentiellement un acte de retour vers le passé, un acte d'imitation. Du moins, c'est de cette manière que les réformateurs l'entendent (à l'inverse des conformistes, qui font usage du concept d'innovation pour discréditer leurs adversaires). Il s'agit essentiellement de retourner (le renouveau dont je parlais tout à l'heure) à la pureté des Écritures et de l'Église, pureté que le papisme aurait corrompue au fil des siècles.

Dans cette optique, le concept d'innovation sera largement utilisé pour institutionnaliser le projet de la Réforme. Cela se fera en trois temps. D'abord, le discours du monarque fera de l'innovation une instruction. Tel est l'usage que l'on trouve dans la correspondance d'Henri VIII (1509-1547) à l'attention des ambassadeurs, leur enjoignant de porter son message à l'effet de ne pas innover. Tel sera aussi le message transmis par Élisabeth (1558-1603) à sa rivale Marie Stuart, reine d'Écosse. Puis, l'instruction deviendra une injonction publique. En 1548, Édouard VI (1547-1553) — ou plutôt le conseil du roi, puisqu'Édouard n'atteindra jamais la majorité — présente à ses sujets une *Declaration Against Those that Doeth Innouate*. La proclamation met l'innovation en contexte, constitue une admonition à l'endroit des innovateurs et impose des sanctions à ceux qui ne veulent pas suivre assidûment la voie (la foi) protestante. C'est toutefois sous le règne de Charles I^{er} (1625-1649) que le concept acquiert une connotation qui fera époque. À partir de là, le concept devient une accusation. Tout au long de son règne, Charles fera l'objet d'accusations de papisme, et le concept d'innovation sera utilisé contre lui par les puritains, les presbytériens et le Parlement. Rien de tel, pourtant, n'était dans les intentions du roi. Charles et son archevêque William Laud, tous deux exécutés à quelques années d'intervalle, ont été les boucs émissaires de querelles à l'égard d'un protestantisme qui, pour les contemporains, était encore fragile. Tout emblème qui semblait rapprocher le protestantisme du catholicisme, tel les rituels ou les cérémonies, était suspect. Le concept prendra alors le sens de changement indésirable, d'altération, comme on aimera ainsi le nommer — un mot clé à l'époque : altérer les Écritures, la doctrine de l'Église, et les traditions, ou encore la doctrine protestante.

Dans ce contexte, le concept se manifeste en des termes déterminés et déterminants. Le premier est la nouveauté. Étrangement, la nouveauté n'est pas seule en cause lorsque l'on porte l'accusation d'innovation. Il faut ici étudier l'étymologie du concept pour comprendre ce qu'innover veut dire. Le mot *innovation* est composé de deux entités linguistiques : *novus* et le radical *in*. La nouveauté en soi est dénoncée, et le vocabulaire est très riche. Il y a d'abord l'association fondamentale faite à l'hérésie — qui donnera le terme prisé 'heretical innovation' —, puis à la liberté — dans le sens d'arbitraire (opinion privée) —, à la fantaisie (invention, imagination, artifice (device), fabrication (forgery)), et à l'esprit ou tempérament (humour) d'innovation. L'innovation est une nouveauté, donc, mais ce sont ses effets sur la société qui dérangent. Innover, c'est avoir un dessein — un mot clé à l'époque — et introduire (radical *in*)

dans l'ordre existant quelque chose d'hétérodoxe qui porte à conséquence : controverses, factions, tumultes, rébellions, subversions, renversements, révoltes et guerres, ce que nous appelons aujourd'hui « révolution ». Le radical *in* est un radical de mouvement, d'action. L'innovation est l'objet d'un plan (project, design), d'un complot, d'une machination — qui sont, encore une fois, tous des termes utilisés à l'époque pour décrire l'innovation. Revenons un instant sur l'association fondamentale à l'hérésie. À l'inverse de l'hérésie religieuse, l'hérésie de l'innovation englobe la déviance politique. Dans un contexte où le monarque anglais est à la fois chef de l'État et de l'Église, le concept devient le substitut protestant de ce qu'est l'hérésie catholique ou papiste. Il englobe le religieux et le politique (déjà, pour les Princes catholiques du 16^e siècle l'hérésie est considérée comme un affront politique. Mais le concept demeure essentiellement religieux). Voilà une innovation linguistique qui donnera vie au concept et qui se cristallisera dans le vocabulaire des contemporains.

C'est dans ce contexte que le concept acquiert une connotation polémique. En réponse aux accusations d'innovation, l'accusé répond par le déni. Ce déni prend trois formes. D'abord, on n'innove pas, mais on réforme. À l'époque, le vocabulaire du changement acceptable est constitué de concepts débutant par le radical *re* : réforme, rénovation, restauration, régénération. Tous des termes qui signifient un retour vers le passé, un passé pur que le temps a corrompu. De plus, ces termes dénotent un processus évolutif. La réforme est un acte graduel, et non un acte subit ou violent – rappelez-vous le radical *tom* (coupe) chez les Grecs – comme le serait l'innovation (l'histoire démontre pourtant le contraire : le protestantisme a littéralement détruit nombre d'institutions religieuses). Une réforme ne remet pas en cause les fondements, mais conteste les abus.

Une deuxième forme de déni qui, à l'instar de la suivante, est très utilisée par les théologiens de l'époque, porte sur ce que l'on appelle les choses permises parce qu'indifférentes, ou *adiaphora*. La querelle prendra naissance en Allemagne au milieu du 16^e siècle, puis traversera en Angleterre sous le règne d'Élisabeth. Elle prend alors la forme d'une controverse sur les appareils vestimentaires du clergé en exercice, qui sont dénoncés par les puritains, mais défendus par les autorités ecclésiastiques. Sous Charles I^{er}, l'emplacement de la table de communication dans l'Église (est-ouest ou nord-sud) fait l'objet de controverses semblables. À l'accusation d'innovation, l'épiscopat répond : Nous n'innovons pas; nous ne sommes concernés que par les choses qui ne sont en rien prescrites ou interdites par les Écritures, soit des choses mineures ou indifférentes. Nous avons ici un bon exemple où une controverse de l'époque (le rituel, les cérémonies) sert le discours sur l'innovation. À son tour, ce discours sert la controverse.

On relève enfin une troisième forme de déni d'innovation. Celui-ci se fonde sur l'histoire. Certes, en général on a recours à des exemples ou à des précédents, plutôt que de développer une réelle historiographie. Néanmoins, c'est au passé que l'on fait appel. Il fut un temps où existait une Église vraie/véritable (« *a true Church* ») ou première (« *Primitive Church* ») — celle des pères fondateurs; une idée qui remonte au Moyen Âge —, une Église que des innovateurs

auraient prostituée, altérée, adultérée, polluée, corrompue (tous des mots associés à l'usage de l'époque). C'est dans ce contexte que l'on cherchera à retracer et à nommer l'auteur du péché originel — l'innovateur —, c'est-à-dire celui qui, le premier (premier est le mot clé que je veux souligner ici), a imaginé l'innovation. Le concept d'innovation étant essentiellement subjectif (ce qui est nouveau pour moi ne l'est pas nécessairement pour un autre), les réponses varieront, évidemment. L'innovateur est parfois le Christ lui-même. D'autres fois, ce sont les apôtres. En général, pour le protestant, ce sont les catholiques et les conciles œcuméniques. Pour le catholique, ce sont les protestants, Martin Luther, au premier chef, mais aussi les hérétiques. Pour un catholique, admettre que des catholiques (les hérétiques) ont innové n'équivaut pas pour autant à admettre que l'Église catholique ait innové. Les hérétiques auraient rapidement été dénoncés et exclus de l'Église, réplique-t-on.

La représentation de l'innovation en tant que nouveauté originale ou première prendra tout son sens au 20^e siècle à travers le concept d'originalité, qui fait partie du champ sémantique actuel de l'innovation. Nous voici arrivés à l'ère moderne. Je vous épargne l'histoire des 18^e et 19^e siècles, une époque où le concept d'innovation voyage de la sphère religieuse à la sphère politique, puis sociale. J'ai présenté cette histoire dans *L'Innovation sous tension*. La connotation moderne demeure essentiellement la connotation théologique et religieuse : elle est péjorative, accusatrice et polémique. On ne fait pas appel à l'innovation ni en tant qu'instrument ni comme idéal – ce qu'on fait avec d'autres concepts politiques (État, souveraineté, monarchie, république, commonwealth, liberté). Aucun philosophe naturel ne se targuera, à l'époque, d'être innovateur. Il s'en défendra plutôt ouvertement. Il ne fait qu'améliorer, comme le dit Francis Bacon dans ses écrits légaux à titre de Procureur et de Chancelier (1616). Il en va de même pour l'inventeur. Et de même pour le républicain. Dans un contexte d'absolutisme, les royalistes usent et abusent du concept contre les non-conformistes.

Le changement majeur se produit au 19^e siècle. Au nom de l'utilité publique, l'innovation devient un instrument de réforme politique, sociale et matérielle. Certes, la connotation négative voisine la connotation positive. Mais graduellement, les perceptions se modifient. En effet, le changement, ou du moins la perception de vivre des changements importants, suggère, pour plusieurs, le développement d'un nouveau vocabulaire destiné à rendre compte de ces changements. Une série de termes autrefois démonisés acquiert de la sorte une valeur hyperbolique : imagination, curiosité, révolution. Innovation fait partie de ces termes. C'est dans ce contexte que la religion, encore une fois, contribuera à des changements sémantiques.

L'une des toutes premières expressions formées à partir du terme *innovation* — qui servira également la réhabilitation du concept d'innovation — est celle d'« innovation sociale », une expression qui exista bien avant celle d'« innovation technologique » (cent ans auparavant, en fait), elle-même une expression à laquelle on oppose souvent, de nos jours, l'innovation sociale comme correctif. L'expression d'innovation sociale constitue l'une des premières manifestations de l'innovation comme concept positif dans l'histoire. On doit ce renouveau au socialisme français du 19^e siècle. Après la Révolution française, le socialisme devient la nouvelle

force spirituelle, tant en France qu'ailleurs. L'expression d'innovation sociale servira précisément ce nouveau christianisme, tel que le nomme Henri de Saint-Simon. Dans son *Cours de philosophie positive* de 1841, Auguste Comte salue le catholicisme pour l'introduction d'une « immense et heureuse innovation sociale » : l'éducation. Une trentaine d'années auparavant, Charles Fourier s'était livré aux spéculations suivantes : « Dieu a fait éclore dans nos sociétés des germes d'innovation, bienfaisantes et nuisibles ». Parmi les bons germes, Fourier identifie les « innovations domestiques et sociales ». Pour ne prendre qu'un autre exemple : pour le socialiste Jules Lechevalier (1834), l'innovation sociale et le message de l'Église ne font qu'un ; « L'évangile, lors même qu'il ne serait pas le livre définitif de la parole divine, sera toujours le guide et le modèle du novateur social ».

Il me reste à aborder les survivances du concept théologique dans la sémantique moderne de l'innovation. D'emblée, laissez-moi mentionner ce que la conception ou représentation moderne de l'innovation a de nouveau par rapport au passé. Trois éléments me semblent caractéristiques. Elle a d'abord une connotation relative au futur. L'innovation est un objet d'imagination. Elle sert à construire un futur meilleur. Comme l'eschatologie chrétienne, l'innovation véhicule une un espoir, une promesse. Dans cet esprit — et c'est là une deuxième caractéristique de la conception moderne de l'innovation —, on ne parle plus d'hérésie ou de déviance, mais de créativité. Troisièmement, la représentation moderne accorde une grande place au marché. Une innovation consiste en une invention qui est introduite sur le marché, une invention utile et utilisée. Enfin, ces trois éléments en appellent un quatrième : une théorisation.

Je voudrais porter à votre attention quatre survivances ou résidus théologiques, ou d'origine religieuse, qui subsistent dans la représentation moderne de l'innovation. Ces résidus ou survivances ont simplement changé de connotation, passant du négatif au positif. La première concerne le radical in. Le concept d'innovation véhicule en fait deux sens. D'abord, celui de nouveauté ou invention. C'est là probablement le sens le plus commun, mais comme je l'ai mentionné il y a quelques instants, étymologiquement, et dans l'usage de la Réforme, le concept revêt aussi un autre sens. La théorisation du 20^e siècle a pris ce deuxième sens au sérieux. On a défini l'innovation en termes d'action : l'introduction, l'application, l'adoption d'une nouveauté dans la pratique — aujourd'hui la commercialisation d'une invention.

Comment l'innovation ainsi comprise se produit-elle? Certains se souviennent peut-être de l'idée de trinité Père-Fils-Saint-Esprit – une idée qui a été l'objet de controverses théologiques il y a longtemps, mais qui n'est désormais plus discutée. Le Christ est venu livrer le message de Dieu sur Terre, et le Saint-Esprit guide les fidèles dans cette voie. La théorie de l'innovation possède aussi sa triade. On a théorisé l'innovation en tant que processus en trois temps : invention, innovation, diffusion. Une idée ou invention est à la base de l'innovation, mais elle ne suffit pas. L'invention n'est que spéculation (fantaisie) s'il n'y a pas application. L'invention doit être utilisée dans la pratique (ce qui en fait une innovation) et, mieux encore, elle doit être diffusée à grande échelle. Autrement, l'innovation n'est pas digne de ce nom et s'avère un échec : en effet, dans ces circonstances, elle sera rarement traitée dans la littérature.

Cela me mène à une deuxième survivance, cette fois liée à la notion de changement. L'innovation est souvent présentée explicitement comme un synonyme de changement, pur et simple. Mais ce qui, pour nous contemporains, distingue ce changement de celui du temps de la Réforme, réside en ce que le changement de l'innovation s'expose en termes de gestion. L'innovation est non seulement une activité qui peut être planifiée, mais une activité qui doit l'être. L'innovation n'est pas un acte solitaire, mais un processus social. On décide d'innover, on investit des ressources financières à cette fin, puis on fait la promotion de l'innovation sur le marché (marketing). Au temps de la Réforme, on disait de l'innovateur (comme de l'hérétique) qu'il travaillait à constituer une secte et à générer de nouveaux croyants. Il était le moteur de ce qu'on appelait à l'époque « l'esprit d'innovation ». Aujourd'hui, celui que l'on souhaite convertir est le consommateur. L'innovateur met une invention sur le marché pour qu'elle soit consommée par le plus grand nombre (et conduise ainsi au maximum de profits pour l'entreprise).

Une troisième survivance, et non des moindres, a donné lieu à la notion fondamentale d'originalité (et de créativité). Étonnamment, on ne théorise pas la créativité dans la littérature sur l'innovation, sauf en psychologie. Les usages sont essentiellement rhétoriques (donner légitimité au concept d'innovation) ou métaphoriques (la société créatrice). La notion d'originalité tire sa signification de la notion d'origine (dans le temps). Ce qui constituait pour les réformateurs anglais l'origine malfaisante (le dessein) est devenu l'originalité bienheureuse. Celui qui innovait (l'innovateur dont les théologiens cherchaient à retracer le premier exemple ou type dans l'histoire) est devenu le créateur. On définit aujourd'hui l'innovation comme la « première » introduction d'une invention dans la pratique. Si j'adopte un comportement existant, quand bien même il serait nouveau pour moi, je n'innove pas mais j'imité. Comme le suggéra un économiste en 1966 (Jacob Schmookler): « Une entreprise qui, la première, réalise un changement technique est un innovateur. Une entreprise qui fait de même ultérieurement est un imitateur, et son action est une imitation ». Puisque l'innovation est comprise en termes de marché aujourd'hui, on parle généralement de première commercialisation.

Enfin et quatrième, le vocabulaire moderne de l'innovation accorde une place importante à la notion de révolution, une notion qui a servi — sans porter ce nom — le discours contre les innovateurs au dix-septième siècle. Pour être qualifiée d'innovation, une innovation doit de nos jours être majeure. Une innovation bouleverse l'ordre établi, le détruit, et restructure la société et l'économie. Les innovations qui ne présentent pas cette caractéristique sont qualifiées de mineures. Le concept de révolution a donné lieu à une série de taxonomies, telles innovation majeure-mineure, innovation radicale-incrémentale. Ce genre de dichotomie révolution-évolution (dont le précurseur est la dichotomie innovation-réforme) ne représente que l'une des nombreuses dichotomies inventées pour parler de l'innovation au 20^e siècle. Mentionnons la dichotomie innovation-imitation ou innovation-tradition, très chère aux réformateurs anglais des 16^e et 17^e siècles. J'ai aussi mentionné plus tôt la distinction invention-innovation, qui a d'ailleurs donné naissance à la dichotomie science-innovation, laquelle s'est

substituée, ces cinquante dernières années, à la dichotomie bien connue science fondamentale-science appliquée. Ce qui a originellement motivé, et donc, fait naître le discours sur l'innovation au 20^e siècle (le discours sur la science et la recherche scientifique comme valeur culturelle et source ultime de l'innovation; idée ayant engendré ce qui est connu sous le nom de modèle linéaire de l'innovation) a, dans un second temps, été marginalisé par le discours sur l'innovation. L'innovation ne repose pas sur la science, sauf exception.

Permettez-moi de conclure. L'histoire des idées a démontré ce que plusieurs concepts modernes doivent à la théologie. Il en va ainsi des idées de progrès, de liberté, de gouvernance, d'absolutisme, de constitutionnalisme et de capitalisme. La sécularisation elle-même s'est d'abord réalisée au sein de l'Église. Certains des auteurs de ces travaux vous sont bien connus (Max Weber); d'autres peut-être moins (Ernst Troeltsch, Carl Schmitt et Karl Lowitz). D'autres encore, comme Ernst Kantorowicz et Brian Tierney, méritent d'être lus sans réserve.

J'ai ajouté à cette liste de concepts celui d'innovation. J'ai choisi de parler en termes de désacralisation ou de réinvestissement plutôt que de sécularisation. Les modernes se sont approprié un concept très utilisé pendant la Réforme et l'ont investi d'un sens nouveau, devenant ainsi, pour reprendre le terme de Quentin Skinner, des « idéologues innovateurs ». Ce faisant, ils n'ont toutefois pas tout reconstruit. Le concept moderne d'innovation est empreint de survivances religieuses. Si je devais, pour poursuivre, ajouter une cinquième survivance, elle se trouverait dans les résidus de socialisme et de christianisme social qui colorent aujourd'hui la notion d'innovation sociale. L'*innovation* dans « innovation sociale » suggère plus d'innovation dans le social. Le *social* dans « innovation sociale » signifie moins d'économie et plus de social dans l'innovation. L'innovation sociale est une innovation par le peuple, qui concerne d'abord et avant tout le peuple. Le champ sémantique se compose de concepts comme autonomie, liberté, libération, démocratie, communauté, solidarité, etc.

Je ne voudrais pas vous laisser avec l'impression que la théologie explique tout. Pour Carl Schmitt, « tous les concepts de la théorie moderne de l'État sont des concepts théologiques sécularisés », un commentaire qui n'est pas demeuré incontesté. Pour ma part, je préciserais ce qui suit. Premièrement, je me suis concentré sur l'usage — l'usage originel — du concept d'innovation (et de façon subsidiaire sur l'origine intellectuelle). Statistiquement, les usages extensifs du concept se sont d'abord établis dans la sphère religieuse, au temps de la Réforme anglaise. Deuxièmement, j'ai suggéré que le concept religieux d'innovation s'est construit en coproduction avec le politique. Nous avons ici affaire à un processus dialectique. Permettez-moi de citer Ernst Kantorowicz sur l'absolutisme :

Il y a eu « un transfert de définition d'une sphère à une autre, de la théologie à la loi [...] de la même manière que, vice versa, au cours des premiers siècles de l'ère chrétienne, la terminologie politique impériale et la cérémonie impériale ont été adaptées aux besoins de l'Église » (Ernst Kantorowicz, *The King's Two Bodies*, 1957 : 19).

Je vous laisse maintenant tirer les conséquences de cette analyse et faire le parallèle avec l'intelligence artificielle. Vous en connaissez, je crois, plus que moi.